

CONFÉRENCE

DE

M. EDMOND DEMOLINS

A LA SORBONNE

SUR

L'AVENIR DE L'ÉDUCATION NOUVELLE



LIBRAIRIE DE PARIS

FIRMIN-DIDOT ET C^{IE}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

56 RUE JACOB, PARIS

DU MÊME AUTEUR :

A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons,
un vol. in-12, 17^e mille. 3 fr. 50

Le même ouvrage : Éditions anglaise, allemande, espagnole, polonaise et arabe.

Les Français d'aujourd'hui. — * Les types sociaux du Midi et du Centre, un vol. in-12, 7^e mille. 3 fr. 50

L'Éducation Nouvelle, un vol. in-12, 8^e mille. 3 fr. 50.

— Éditions espagnole et russe; cette dernière traduction a été faite par M. Pobedonostzeff, procureur du Saint-Synode.

En préparation :

Les Français d'aujourd'hui. — ** Les types sociaux du Nord.

CONFÉRENCE FAITE A LA SORBONNE

PAR

M. Edmond DEMOLINS

SUR

L'AVENIR DE L'ÉDUCATION NOUVELLE

Mesdames, Messieurs,

Je n'aurais pas en ce moment le délicat honneur de prendre la parole devant vous, si le Comité Duplex, par la voix de son président, M. Gabriel Bonvalot, n'avait triomphé de ma crainte très grande d'être au-dessous d'une tâche pareille. Je me suis laissé convaincre qu'il y avait quelque chose à dire, quelque chose de nouveau, qui devait être dit maintenant.

Oui, le sujet que j'ai à traiter est délicat. Aussi me garderai-je bien de frapper comme un sourd; on m'a assez souvent reproché de le faire! Je me bornerai à des indications rapides, parfois à de simples allusions, et j'aurai soin de ne pas appuyer. Il s'agit de toucher d'une main légère, du moins je vais l'essayer, à des plaies vives, qui sont saignantes.

(1) Cette conférence a été faite le 5 mars 1899. Elle a été suivie d'une conférence de M. Gabriel Bonvalot, sur *la nécessité pour les Français de connaître les autres peuples.*

Il y a actuellement, Messieurs, une crise de l'Éducation ; nul ne l'ignore. MM. Jules Lemaitre et Ernest Lavisse vous ont montré ici même, avec une autorité et une éloquence que je n'ai pas, certains aspects de cette crise.

Nous devons tous travailler à la résoudre, car nulle question n'est plus urgente, et même poignante. Dans ma sphère modeste, j'essaye d'être un bon ouvrier de cette œuvre de bien public. Mais ce n'est point de mon entreprise personnelle que je veux vous entretenir (1) ; elle grandit tranquillement et solidement et c'est à ses fruits qu'on la jugera.

Je veux, de cette crise actuelle de l'éducation, dégager quelques points de vue qui ne doivent pas demeurer dans l'ombre.

I

Cette crise n'est pas née seulement des programmes et des examens ; elle est née surtout et avant tout de ce que l'Enseignement tend à devenir un organisme de parti et un instrument de combat.

On a fait de l'École un moyen de s'emparer de l'enfant, au lieu d'en faire tout simplement un moyen de le bien élever.

On livre bataille autour de l'enfant, on se le dispute afin de l'embrigader, le plus tôt possible, et définitivement, dans l'un ou l'autre des clans qui se parta-

(1) On trouvera tous les renseignements à ce sujet dans mon volume : *L'Éducation nouvelle ; l'École des Roches*.

gent ce pays. L'École est devenue en quelque sorte le bureau de recrutement des partis.

Cette singulière conception de l'École provient de l'importance excessive que nous attribuons à la vie publique.

La France est en effet atteinte d'une hypertrophie intense de l'organisme politique.

C'est chez nous une maladie déjà héréditaire. Elle s'est déclarée sous la Monarchie absolue avec Louis XIV; elle s'est aggravée sous la dictature de la Convention; elle s'est encore exagérée sous l'impérialisme radical de Napoléon; elle a été entretenue avec soin sous les divers régimes qui l'ont suivi; aujourd'hui, elle est en train de tuer le malade.

Le diagnostic de cette maladie est facile à établir : le malade éprouve un désir irrésistible d'occuper une situation politique ou administrative, si modeste qu'elle soit et d'en vivre; il entre en fureur à la seule vue d'un concurrent qui fait mine de la lui disputer. Pour mieux s'assurer cette proie, le malade s'associe avec un certain nombre de gens atteints du même mal. La bande ainsi formée attaque furieusement ceux qui détiennent le pouvoir, ou bien fait face rageusement à ceux qui le lui disputent.

Alors c'est une mêlée insensée, où il devient évident que personne n'a plus conscience ni de ses paroles, ni de ses actes; ni de ce qui est vrai, ni de ce qui est faux.

Dans la langue de la science sociale, cela s'appelle : le mal de *la politique alimentaire*.

En effet, on vit de la politique ; on lui demande ses moyens d'existence. Être ou n'être pas du clan qui détient le pouvoir et les places est une question de vie ou de mort.

Mais ce qui rend cette maladie particulièrement grave, c'est qu'elle est épidémique et du genre le plus contagieux.

Le nombre des malades atteints directement de politique alimentaire aiguë, est assez restreint par rapport à la masse de la population. Si on avait soin de les enfermer dans des hôpitaux spéciaux, on écarterait probablement tout danger de contagion. Malheureusement, ils circulent dans les rues, pénètrent dans les maisons, se rendent, sans en manquer aucune, à toutes les réunions, assemblées ou meetings, tenus sous prétextes de politique ou sous un prétexte quelconque.

Et comme ils parlent plus haut et plus fort que les gens d'esprit sain et équilibré, ils finissent par exercer sur les autres une sorte d'influence hypnotique. C'est ainsi que, peu à peu et de proche en proche, tous les habitants d'un pays se trouvent directement ou indirectement contaminés.

Nous devons noter encore un autre symptôme très caractéristique de ce mal : il corrompt et gangrène tout le corps social et donne, même aux affections les plus bénignes, un caractère morbide.

Il produit des effets analogues à ceux du diabète ou de l'angine couenneuse. On sait que, dans ces deux maladies, la moindre plaie, la plus petite égratignure

sont dangereuses au point de devenir mortelles.

C'est ainsi que, dans les sociétés atteintes de politiques alimentaire aiguë, les moindres questions, les plus simples, les plus banales sont immédiatement transformées en questions politiques violentes. Aussitôt les clans se reforment et entrent en lutte car ils sont à l'affût des moindres prétextes.

Je n'en citerai que trois exemples. Mais je crois préférable de les emprunter à l'histoire contemporaine de la Chine.

On sait que la Chine est un pays qui, comme la France, compte un très grand nombre de mandarins.

Un jour, un général tartare mandchou, — je ne garantis pas l'origine, — ayant eu la fantaisie, en revenant d'une revue, de faire caracolier son cheval blanc, sur une place publique de Pékin, et de s'y promener avec un panache, dans une posture avantageuse, tout le pays fut troublé et presque en révolution.

Dans une société saine, cet épisode n'aurait jamais réussi qu'à être une très grosse farce, bonne tout au plus à être mise en chansons.

Une autre fois, on découvrit qu'un certain nombre de mandarins de l'ordre politique avaient touché indûment un nombre plus ou moins considérable de sapèques. L'affaire fut portée devant toutes sortes de juridictions; il y eut des condamnations et des non-lieu, et le pays fut encore une fois en révolution. Le Fils du Ciel, lui-même, manqua d'y perdre son trône.

Dans une société saine, cette affaire n'aurait en-

trainé aucune complication; elle serait restée tout simplement un nouvel exemple de l'extrême facilité avec laquelle, à toutes les époques, on a réussi à corrompre les hommes politiques. Les Chinois qui ont pu s'étonner de pareille chose sont vraiment bien naïfs !

Enfin, tout récemment, — les dernières dépêches nous apprennent même que l'affaire n'est pas encore terminée, — un mandarin militaire de second ordre fut accusé de trahison. Toutes les juridictions militaires et civiles furent mises en mouvement et, à l'heure qu'il est, les habitants du Céleste Empire désespèrent encore de savoir la vérité. Cela est déjà grave; mais ce qui l'est au moins autant, c'est que, pendant les quatre années qu'a duré cette affaire, la surexcitation des esprits fut telle que, non seulement on ne put pas parler d'autre chose, mais que les familles se divisèrent, que les meilleurs amis se brouillèrent, que les réunions de société devinrent impossibles et que l'on se battit presque constamment dans les rues, non seulement de Pékin, mais de toutes les grandes villes de l'Empire.

Il arriva même un fait assez plaisant. Un orateur, très dédaigneux cependant des luttes de partis, ayant dû faire, — pour en extraire la philosophie, — une simple allusion à cette affaire, dans une réunion composée de gens très sérieux, fut obligé de procéder par une simple et discrète allusion. Il eut même bien soin de dire que la chose s'était passée en France. Sans cela, il eût peut-être été lapidé par cet auditoire cependant très paisible, très spirituel, très lettré et

très intelligent. Vous pouvez penser ce qui lui serait arrivé si l'auditoire n'avait pas présenté cet ensemble de qualités très rares.

Nous avons raison de considérer les Chinois comme un peuple très extraordinaire.

Vous pouvez maintenant apprécier toute la gravité d'une maladie qui rend presque mortelles pour un pays les lésions les plus superficielles.

Et ces désordres, ces agitations menacent de se succéder sans interruption. Après une affaire, il en surgira une autre, puis une autre et ainsi de suite indéfiniment.

II

On peut résumer en quelques formules la situation dans laquelle nous nous débattons péniblement :

Nous vivons sous un régime de clans sous une sorte de régime corse.

Ces luttes de clans proviennent de ce que, dédaigneux des situations privées auxquelles nous ne sommes pas préparés, nous nous disputons avec acharnement les situations publiques.

Dès lors, les moindres questions prennent une couleur politique et soulèvent les passions les plus violentes.

Sous un pareil régime, on comprend que la grande affaire est de recruter le clan, et fatalement l'École devient une question de parti; elle est un moyen de préparer l'assaut du pouvoir. Et ainsi s'explique

l'acharnement avec lequel nous nous disputons ce terrain qui devrait rester en dehors de nos lamentables querelles.

Il importe donc de modifier l'éducation.

Il faut la modifier dans le sens d'une meilleure adaptation de l'homme, non pas aux situations publiques, mais aux situations privées.

Pour cela, il faut d'abord atténuer le caractère trop exclusivement classique et trop exclusivement cérébral de cette éducation.

Nous avons, au collège, fréquenté le Forum sous des couleurs trop séduisantes. On a oublié de nous dire que c'est moins par la parole que par la charrue que les Romains ont conquis le monde, qu'ils l'ont civilisé et surtout qu'ils s'y sont implantés. Ainsi nous n'avons retenu de l'héritage des Romains qu'une partie et non la meilleure : nous avons appris à admirer le rhéteur et à dédaigner l'agriculteur. Nous avons accepté l'héritage de l'Empire des Césars et non celui de la République romaine. Il aurait mieux valu faire le choix contraire. Les vieux Romains étaient plus estimables que les Barbares romanisés qui ont fait les Césars et qui ont précipité la décadence.

Sous l'influence de cette formation, nous ne comprenons, nous n'admirons que l'homme qui s'appuie sur les voisins, sur un parti, sur un clan, nous dédaignons l'homme qui n'est pas candidat à quelque chose et qui ne s'appuie que sur lui-même et nous méconnaissions la puissance réelle de cet homme.

A mesure que l'éducation nouvelle formera cet

homme et formera des hommes, on verra baisser le prestige des situations politiques et administratives; on les appréciera pour ce qu'elles sont en réalité : des situations dépendantes et peu lucratives, qu'il faut, pour cette raison, abandonner à ceux qui n'ont ni l'énergie, ni la capacité de se faire une situation par eux-mêmes.

Alors les luttes de la vie publique perdront beaucoup de leur acuité; le régime de la politique alimentaire sera en baisse. C'est d'ailleurs ce qui se produit dans les pays qui pratiquent cette éducation.

Un jour qu'on discutait le budget à la Chambre des Communes d'Angleterre (je suis bien obligé de prendre mes exemples où je les trouve) le chancelier de l'Échiquier s'exprima ainsi : « La dernière catégorie
« des contribuables représente le revenu de la classe
« à laquelle j'appartiens moi-même, celle des fonc-
« tionnaires et des autres personnes salariées par le
« Trésor public. Je ne regarde pas l'augmentation
« des appointements de ces Messieurs comme un
« accroissement matériel de la richesse du pays
« (rire général). Je pense que l'augmentation de
« l'effectif de cette très respectable compagnie de
« gentlemen salariés doit avoir été vue avec joie par
« ceux qui s'intéressent à cette classe (rires); mais
« ce sont principalement les autres catégories de
« contribuables qui méritent de fixer notre atten-
« tion. »

Et le ministre n'hésitait pas à ajouter : « Les di-
« vers services civils exigeront 8.125.000 fr. *de moins*

« que l'année dernière et si la Commission de la
« Chambre peut nous procurer de nouvelles écono-
« mies, je déclare que *le gouvernement de la Reine*
« *n'y verra aucun inconvénient.* »

Voilà un langage qu'il serait bon d'entendre de ce côté du détroit. C'est le langage d'un pays qui amortit d'année en année sa dette publique. Malheureusement nos ministres paraissent plus portés à remplir le rôle d'avocats de leurs bureaux que celui d'avocats des contribuables.

III

Il est encore une question, Messieurs, qui paralyse toute réforme de l'Éducation : je veux parler de la querelle toujours pendante entre l'enseignement officiel et l'enseignement libre.

Cette querelle est aujourd'hui circonscrite entre l'État et les congrégations religieuses.

Cette seule constatation est déjà grave. Elle prouve notre état social étouffe toute action individuelle, toute action qui ne s'appuie pas sur un groupe puissant.

Établissons d'abord la situation respective des belligérants; je l'emprunte au dernier rapporteur du budget, M. Maurice Faure. La voici.

Nombre des élèves des lycées et collèges : 84,829.

Nombre des élèves des établissements congréganistes : 84,569 ».

Les élèves des institutions libres laïques ne forment qu'une quantité négligeable : 12,813.

La lutte est donc bien circonscrite entre l'Enseignement officiel et l'Enseignement congréganiste et les deux partis ont des forces à peu près égales.

Mais, d'après le rapporteur du budget, c'est l'Enseignement congréganiste qui gagne actuellement du terrain. Dans les trente dernières années, on n'a créé que 9 établissements universitaires nouveaux. Au contraire, les établissements congréganistes ont pris un développement extraordinaire : ils ont passé de 278 à 418; c'est-à-dire qu'ils ont ouvert 140 maisons nouvelles pendant que l'Université n'en ouvrait que 9.

L'Université, on le comprend, a vu cette situation avec une vive inquiétude et le rapporteur du budget a traduit ce sentiment.

« N'y aurait-il pas lieu pour l'État, dit-il, d'intervenir et par quels moyens? C'est ce que je n'ai pas à envisager ici. Je n'ai garde d'anticiper sur les débats de la commission parlementaire de l'enseignement qui semblent devoir porter principalement sur ce point délicat autant que grave. »

Dans cette phrase, sous l'inquiétude, on sent trop bien percer la menace et comme l'annonce de la reprise prochaine des hostilités.

La reprise des hostilités, qui n'a remédié à rien dans le passé, ne remédiera à rien dans l'avenir.

La seule solution c'est d'amener les deux partis à faire leur examen de conscience et à désarmer loyale-

ment. Tous les bons citoyens doivent l'exiger impérieusement. C'est leur droit et c'est leur devoir.

L'État doit désarmer, en se renfermant dans ses attributions naturelles. Le jour où l'exercice du pouvoir ne sera plus un moyen de domination et de compression, le jour où le nombre et les attributions des fonctionnaires seront limités au strict nécessaire, la conquête du pouvoir et des places n'excitera plus des convoitises et l'École ne sera plus organisée en vue de cette conquête.

Alors, l'État, satisfait de son métier de mainteneur de la paix publique, n'éprouvera plus le besoin de jouer le rôle d'éducateur qu'il remplit mal ; il laissera aux Universités, aux Lycées, et aux Collèges une plus grande autonomie.

Il faut ensuite que le Clergé, de son côté, cesse de prêter une oreille complaisante aux faux amis qui le poussent à exercer, soit par l'école, soit autrement, une action politique, ou même à intervenir, au nom du dogme, dans une foule de questions sociales. Ces faux amis ne servent pas la religion ; ils s'en servent. Ils ne poursuivent pas la gloire de Dieu, mais leur glorification personnelle.

C'est ainsi qu'on achemine un pays vers les guerres de religion. Ces guerres n'ont été le plus souvent que des luttes d'ambition politique mal dissimulées sous le couvert de la religion. On ne se dispute pas, les armes à la main, ou l'injure à la bouche, une place dans le Paradis, mais une place au pouvoir.

Et puisque je tiens ce grave sujet, je vous demande

la permission d'y insister encore un instant. Vous allez voir que je ne sors pas de la question : je l'élargis et je l'éleve.

En poussant le clergé dans la voie que je viens d'indiquer, on n'aboutit qu'à faire peser sur la religion des responsabilités qui la compromettent. On lui aliène ainsi une foule d'esprits qui seraient sans cela tout disposés à venir à elle.

La religion, comme doctrine morale, pose bien les principes essentiels du travail, de la propriété, de la famille, du pouvoir politique. Mais il est inexact de dire qu'elle se prononce sur les *organisations* très diverses, ou même très opposées que ces éléments de la constitution sociale peuvent recevoir selon le temps et le lieu.

Les membres du clergé, qui prétendent résoudre ces différentes questions au nom de l'Église, ne parlent qu'en leur nom.

Je m'explique et je vous demande seulement un instant la plus sérieuse attention ; la question en vaut la peine.

Quoi qu'affirment certaines personnes, la religion ne se prononce pas sur l'organisation du travail. Elle ne s'est pas prononcée entre le grand et le petit atelier, entre le travail individuel, les corporations libres et les corporations fermées. Elle ne s'est même prononcée ni pour ni contre l'esclavage ; ni pour ni contre le servage ; ni pour ni contre le contrat libre. Les monastères ont eu des esclaves ; ils ont eu des serfs, ils ont des ouvriers libres. Sur ces divers points,

elle s'accommode purement et simplement aux conditions sociales de chaque époque et de chaque pays, en s'efforçant seulement de faire appliquer les principes de la morale et de la charité.

La religion ne se prononce pas davantage sur l'organisation de la propriété.

Elle n'a de doctrine ni pour ni contre la propriété collective, ou la propriété familiale, ou la propriété patronale. Elle accepte la première, dans les steppes asiatiques, avec la communauté pastorale; en Chine avec la communauté agricole, en Russie avec le « Mir », dans les pays sud-slaves avec la « Zadruga », au Paraguay avec les « Réductions » des Jésuites, en Suisse avec les « Bourgeoisies »; elle accepte la seconde et la troisième dans l'Occident de l'Europe et dans une foule d'autres pays où ces deux formes se développent concurremment.

Elle accepte également les diverses formes de salaire et les divers régimes de succession. Sur ces points d'ailleurs, comme sur les autres, les catholiques sont parfaitement divisés et ont, au point de vue religieux, le droit de l'être.

Tout ce que la religion enseigne, c'est qu'il ne faut pas mésuser de la propriété; qu'il faut l'administrer en vue du bien général, qu'il faut être charitable envers les pauvres.

Et sur cela d'ailleurs tout le monde est d'accord, au moins en principe.

La religion ne se prononce pas non plus sur l'organisation de la Famille.

Elle accepte la Famille patriarcale en Orient et la famille en simple ménage en Occident. Elle accepte avec le premier type un développement extrême de l'autorité paternelle; avec le second, une initiative plus grande des enfants.

Elle laisse même toute liberté au sujet du mode de l'éducation : elle n'approuve ni ne désapprouve le grand internat et le surmenage scolaire, ni les programmes encyclopédiques et la fureur des examens. Certaines congrégations enseignantes pratiquent même ces modes d'éducation avec une regrettable émulation. Il faut bien, se dit-on, soutenir la lutte contre l'Université. C'est d'ailleurs là un des rares points sur lesquels on ne songe plus à invoquer l'autorité de la religion. Cependant il n'eût pas été mauvais qu'on s'aperçût plus tôt de certaines questions morales qui y sont impliquées.

La religion ne se prononce pas davantage sur l'organisation des pouvoirs publics.

Elle s'accommode également des gouvernements autocratiques, des gouvernements aristocratiques et des gouvernements démocratiques; des monarchies et des républiques; de la centralisation et de la décentralisation.

Et cela est bien, car la religion poursuit, à travers les siècles et à travers les formes sociales changeantes, une œuvre supérieure : conduire les individus, par les voies de la pratique religieuse, au bonheur éternel. Son œuvre doit être essentiellement une œuvre de paix. Il est écrit : « Bienheureux les pacifiques. »

et non pas : « Bienheureux ceux qui se font élire députés, » ou : « Bienheureux ceux qui s'emparent des meilleures places. »

Il faut donc que la religion soit de tous les temps et de tous les pays. Le jour où elle lierait sa destinée à une forme quelconque de société, elle perdrait ce grand caractère de Catholicité; elle deviendrait une religion non seulement humaine, mais une religion locale, comme l'Islamisme, comme le Brahmanisme, comme le Bouddhisme, comme le Polythéisme.

Cette conséquence serait grave et je prends la liberté de la soumettre aux méditations du clergé et de ceux qui poussent le clergé à lier sa cause à telle ou telle forme politique ou sociale.

Le jour où, l'État d'une part, et le clergé de l'autre, se résoudront enfin à se renfermer dans leur rôle respectif, la question des rapports de l'Église et de l'État sera en voie de solution. Du même coup, la question de l'enseignement officiel et de l'enseignement libre aura perdu son acuité. Ils auront désarmé l'un et l'autre. Sinon, il faudra encore en découdre et ce ne sera pas pour la plus grande gloire de Dieu.

La difficulté qu'éprouvent, aussi bien les tenants de l'État que les tenants de l'Église, à se détourner des situations et des préoccupations politiques, c'est précisément que notre éducation ne nous prépare pas à exercer les professions vitales.

Pour hâter cette préparation, il nous faut donc revenir à une éducation moins exclusivement cérébrale, moins exclusivement classique et plus pratique, à

une éducation qui, au lieu de former presque uniquement des candidats fonctionnaires, forme surtout des agriculteurs, des industriels et des commerçants.

C'est par ces professions d'ailleurs qu'on tient vraiment un pays. On en devient le vrai patron et par conséquent le vrai maître, plus réellement que par le fonctionnarisme.

La possession des situations officielles n'assure pas la supériorité sociale. On est plus fort hors des fonctions publiques que dans les fonctions publiques; voilà la vérité libératrice qu'il faut proclamer sur les toits.

Je n'en citerai qu'un exemple et je le dédie aux membres du clergé.

Ils se plaignent souvent que les protestants exercent actuellement en France une influence très supérieure à leur force numérique; cela est vrai. Mais on se trompe généralement sur la cause de cette influence. Elle provient précisément de ce que, pendant longtemps, ils ont été exclus violemment des situations officielles, administratives et honorifiques. Ils ont dû alors se rejeter vers les professions usuelles. Et ces professions, par leur vertu propre et intrinsèque, ont donné à ces hommes, cette même influence qu'on prétendait leur ravir.

Ce fait prouve à quel point la persécution est toujours aveugle et marche contrairement à son but.

Il nous indique en même temps la voie qui assure la véritable supériorité et dans laquelle nous devons nous engager délibérément.

Le type qu'il faut produire. qu'il faut encourager et développer, c'est celui de l'homme qui n'est candidat à rien, si ce n'est à une vie indépendante.

IV

Nous venons de constater, Messieurs, que l'enseignement est aujourd'hui le monopole presque exclusif de l'État et des Congrégations religieuses.

Naturellement ces deux grands corps enseignants, disposant de ressources considérables, ont été portés à créer le type de la grande école agglomérant une multitude d'enfants.

J'ai exposé, dans le volume *l'Éducation nouvelle*, les inconvénients de ces énormes casernes scolaires et les avantages incomparables de la petite école établie sur le type de la famille.

Cependant, entre ces deux extrêmes, il y a un type moyen qui, bien qu'il n'ait pas tous les avantages du second, pourrait être adopté à la fois par l'Université et par les Congrégations enseignantes. Il constituerait un réel progrès sur notre grand collège.

C'est le type des « *Public schools* », qui fonctionne avec succès en Angleterre et aux États-Unis.

Ce genre d'école est établi à la campagne : il faut renoncer sans hésitation à l'internat urbain. Il comprend, au centre, un grand corps de bâtiment, où sont installées uniquement les classes, la bibliothèque, les laboratoires et une salle destinée aux réunions générales.

Tout autour et à quelque distance, sont disséminées dans la campagne les habitations des professeurs.

Chaque professeur reçoit chez lui un certain nombre d'élèves, de dix à trente, auxquels il fournit le logement et la nourriture à des conditions fixées par la direction de l'École. Il est directement en rapport avec les familles et joue, vis-à-vis des enfants résidant dans sa maison, le rôle de tuteur. Les enfants sont ainsi installés dans un vrai foyer, dans une vraie famille, et ils échappent aux influences détestables et à la promiscuité malsaine du grand internat. Ils sont libres de travailler dans leurs chambres ou au dehors suivant les règlements de l'École et commencent ainsi à faire l'apprentissage d'une certaine liberté.

Ce type permet d'admettre, sans inconvénients graves, un grand nombre d'enfants, plusieurs centaines, tout en évitant le régime de la caserne.

Par là, il conviendrait à nos grands corps enseignants qui disposent de capitaux considérables et d'un personnel nombreux.

Je suis convaincu que ce genre de vie serait très apprécié, non seulement des élèves, — cela ne fait pas de doute, — mais des professeurs eux-mêmes, qui trouveraient en outre dans la pension payée par les élèves un supplément de ressources.

Si l'État ou les Congrégations enseignantes entreprenaient de créer seulement quelques écoles de ce type, elles obtiendraient des résultats tels que la réforme se propagerait rapidement.

Cette réforme aurait certainement l'adhésion des familles. Je puis en donner l'assurance d'après les nombreuses demandes d'admission qui nous arrivent chaque jour pour l'École des Roches, et d'après les conversations que j'ai eues avec beaucoup de parents.

L'École des Roches, qui doit s'ouvrir au mois d'octobre prochain, diffère de celles dont je viens de parler, d'abord en ce que le nombre des élèves est étroitement limité. Cette école, qui se rapproche davantage du type de la famille, établit un contact plus constant entre les élèves et tous les professeurs. Les uns et les autres vivent dans l'École et se retrouvent ensemble, non seulement pour les classes, mais aussi pour les repas et pour les jeux.

Je n'ai pas à refaire ici cette description. J'ajoute seulement que ce type d'école, en dehors de ses avantages intrinsèques, a cette qualité très appréciable d'être plus facile à imiter et à propager. J'espère bien d'ailleurs que nous réussirons à susciter des concurrences à l'École des Roches.

Il n'est pas nécessaire, pour créer ce genre d'école, de faire appel aux grands corps enseignants. De simples professeurs de l'Université ou de l'Enseignement libre, peuvent prendre cette initiative, parce que ces écoles nécessitent moins de capitaux et moins de personnel que les précédentes.

Les capitaux d'ailleurs pourraient être constitués, dans chaque région, par des groupes de pères de famille, désireux d'avoir une école de ce genre à leur portée. On m'a déjà fait à moi-même plusieurs pro-

positions à ce sujet et je suis convaincu qu'il en surgira bien d'autres, le jour où on aura pour y répondre, un personnel de professeurs bien préparés.

C'est à vrai dire la seule difficulté. Notre professeur actuel, qui est plutôt un pédagogue qu'un éducateur, n'est pas suffisamment entraîné à se mêler ainsi à la vie des élèves et à leurs jeux. Mais, parmi les jeunes professeurs, beaucoup sont disposés à recevoir cette formation et à prendre un vif intérêt à cette existence plus naturelle et plus développante.

La petite école a non seulement l'avantage d'être mieux adaptée à la vie de famille et plus facile à propager. Elle est en outre plus souple et se prête mieux à tous les progrès que l'expérience révélera, parce qu'elle est plus accessible à la concurrence et qu'elle subit mieux l'excitation de l'intérêt personnel.

L'autre école est encore, comme nos grands collèges actuels, une bien grosse machine, difficile à mettre en mouvement, subordonnée à une direction collective et par conséquent moins ouverte au progrès.

Or, il importe, en France surtout, de développer le plus possible l'initiative individuelle endormie et comprimée depuis si longtemps.

C'est principalement par la petite école, telle que je viens de l'indiquer, que se fera le progrès scolaire et le progrès social.

Et voilà, je crois, une belle perspective ouverte aux jeunes professeurs capables de prendre une initiative hardie et de la faire triompher.

Il n'y a d'intéressant que les entreprises difficiles.

V

Je ne puis éviter, Messieurs, de dire au moins un mot d'une autre difficulté très grave, qui s'oppose au relèvement de notre enseignement; il s'agit de l'organisation actuelle du service militaire.

Tant que notre mode de recrutement ne sera pas modifié, le relèvement de notre enseignement est presque impossible.

Depuis la nouvelle loi militaire, les écoles qui dispensent de deux ans de service sont encombrées de candidats. Plusieurs de ces écoles périlisaient faute d'élèves; elles en ont trop maintenant. On est même arrivé à abaisser les épreuves, et, par conséquent, les études, pour délivrer un plus grand nombre de ces diplômes libérateurs. Les professeurs se souviennent qu'ils sont pères, et leur paternité est moins intransigeante que leur chauvinisme.

Parmi les sénateurs et les députés, combien y en a-t-il dont les fils fassent trois ans de service? — Y en a-t-il dix? — Ainsi on donne au service de trois ans ses votes, mais on ne lui donne pas ses fils.

On peut dire que les pères et les mères de famille, d'un bout de la France à l'autre, sont comme obsédés, et je dirai presque hébétés, par une même idée fixe : soustraire leurs fils aux trois années de service.

C'est à tel point, que l'École n'est plus guère qu'un

moyen de faire dispenser du service militaire. J'ai dit que les études en étaient abaissées; mais la situation d'un directeur de collège ne l'est pas moins, car il est obligé de se prêter à cette décadence.

Que de fois on m'a déjà posé à moi-même cette question qu'entendent si souvent tous ceux qui s'occupent d'enseignement : « L'École des Roches donnera-t-elle le moyen d'éviter le service militaire? » — « Comment donc! mais certainement. » — Qui pourrait être assez naïf pour ouvrir une école en France sans cette condition là?

Si encore le régime militaire actuel nous assurait une armée solide; ce serait au moins une compensation.

Je me suis entretenu de ce sujet avec beaucoup d'officiers, et je dois dire qu'ils sont unanimes à déclarer que l'armée actuelle n'est pas solide, parce qu'elle manque de cadres. On sait assez que la solidité du cadre fait la solidité de l'armée.

Nous n'avons pas de cadres, parce que nos sous-officiers sont des enfants qui n'ont que deux ans de service et qui, à peine élevés à ce grade, rentrent dans leurs foyers.

Nos officiers passent donc leur temps à former un cadre qui est périodiquement brisé, au moment même où il pourrait commencer à fonctionner. Je vous assure qu'il faut les plaindre d'être condamnés à cette œuvre de Pénélope! Il y a de quoi décourager les plus enthousiastes du métier militaire.

Et nous n'avons même pas la consolation de nous

dire que si l'enseignement est désorganisé, si l'armée n'est pas solidement organisée, du moins la vie sociale n'est pas ébranlée.

Notre régime militaire présente un grave inconvénient au point de vue social : il désorganise toutes les professions. Il prend les trois années les plus décisives, celles pendant lesquelles on choisit sa voie et on s'y engage.

On s'en rend si bien compte qu'on a voulu, du moins, soustraire à cette catastrophe les jeunes gens qui se destinent aux professions libérales et à l'administration, en ne leur imposant qu'un an de service.

Le législateur semble donc estimer que ces professions sont plus utiles et doivent par conséquent être plus sauvegardées que l'agriculture, l'industrie et le commerce.

La voilà bien toujours notre idée fautive de la supériorité de la vie publique sur la vie privée, de la supériorité des professions parasites sur les professions essentielles et vitales !

C'est l'idée qui nous vient de la tradition de l'Empire romain, de la tradition de la Monarchie absolue, et qui, du haut en bas, paralyse toute notre vie sociale !

Notre mode de recrutement sacrifie donc à la fois les intérêts de l'enseignement, les intérêts de l'armée, et les intérêts de la vie sociale. Après cela, on n'ose vraiment plus blâmer la passion violente que chacun apporte à s'y soustraire.

Ne serait-il pas plus sage et plus digne de chercher une solution qui concilie ces divers intérêts?

Cette conciliation n'est pas impossible.

Mais on ne la trouvera pas dans le service de deux ans. Le service de deux ans affaiblirait encore plus les cadres de l'armée : à vrai dire nous n'aurions plus de cadres du tout. De plus, il paralyserait l'enseignement et la vie sociale presque autant que le régime actuel.

Il y a une autre solution sur laquelle je me permets d'attirer l'attention.

Si on consulte les ouvrages publiés récemment par nos officiers généraux les plus distingués, on y remarque deux tendances contradictoires : les uns affirment que l'avenir est aux armées nombreuses; les autres, aux armées de métier bien exercées et bien encadrées.

Ce désaccord indique que nous sommes dans une période de transition. La sagesse consiste donc à chercher une combinaison qui permette de faire face aux deux éventualités possibles, en nous assurant à la fois le nombre et la qualité, au lieu de sacrifier, comme on le fait aujourd'hui, la qualité au nombre.

Le nombre ne peut être donné que par le service militaire universel.

La qualité ne peut être donnée que par l'armée de métier.

Le nombre et la qualité à la fois ne peuvent être donnés que par la combinaison du service universel et de l'armée de métier, dans certaines conditions que je vais indiquer.

Et cette combinaison, qui peut sauvegarder l'intérêt militaire, peut également sauvegarder la justice et l'intérêt social.

L'intérêt social serait sauvegardé, si on réduisait le service universel à un an, parce que cette période d'instruction serait assez réduite pour ne pas désorganiser les diverses professions.

La justice serait sauvegardée, si tout le monde était soumis à cette durée uniforme de service, ce qui supprimerait le privilège mal organisé qui existe aujourd'hui.

Enfin l'intérêt militaire serait sauvegardé, si on créait concurremment une armée de métier. Mais il ne saurait être question ici de la conscription obligatoire qui ressusciterait les inconvénients de l'ancienne armée; il s'agit d'une armée composée exclusivement de volontaires s'engageant pour une période d'au moins sept années. Le recrutement de ces volontaires serait facile, si on leur assurait sérieusement et en bonne et due forme, à l'expiration du service, ces fameux emplois administratifs que les Français se disputent avec tant d'acharnement. On peut être tranquille, ce ne sont pas les candidats qui feraient défaut!

Le système actuel accorde tout aux uns et refuse tout aux autres :

Les uns sont dispensés de deux ans de service et, par surcroît, ils s'installent commodément dans les bonnes petites situations administratives. C'est donc une vraie prime au fonctionnarisme.

Les autres font trois ans de service et doivent, par surcroît, se livrer péniblement aux professions qui alimentent le budget. C'est à eux qu'incombe la charge de rétribuer les fonctionnaires.

Le système que nous réclamons répartit équitablement les avantages et les charges.

Les uns ne font qu'une année de service, mais ils ont à alimenter le budget et ce n'est pas une petite affaire.

Les autres, font sept ans de service mais ils ont ensuite la satisfaction très grande de vivre sur le budget jusqu'à la fin de leurs jours; ce qui est beaucoup plus agréable que de l'alimenter.

Veuillez remarquer d'ailleurs que si le séjour à la caserne paralyse la vie civile, il est au contraire une excellente préparation à la situation de fonctionnaire, puisqu'il habitue à obéir.

Tout est donc pour le mieux et cette solution donne à chacun suivant ses œuvres et suivant ses besoins.

L'existence de cette armée de volontaires atténuerait les inconvénients du service d'un an, grâce à la juxtaposition d'un élément militaire très stable et bien exercé. Elle aurait pour effet de donner précisément ce qui nous fait actuellement défaut, un cadre solide. En cas de guerre, on verserait dans ce cadre les hommes exercés pendant un an suivant des combinaisons à établir par les spécialistes.

Ainsi, la paix cesserait d'être aussi ruineuse que la guerre. Elle ne serait plus aussi ruineuse, parce que la vie civile ne serait pas désorganisée et parce que

la suppression de deux ans de service pour la masse de la nation, permettrait de réaliser des économies considérables sur notre budget actuel.

Cette organisation militaire n'est point une conception de notre esprit ; elle est nettement indiquée par l'évolution sociale qui s'accomplit dans le monde.

Le service universel est la forme militaire actuelle des sociétés à formation communautaire d'État, qui prédomine encore dans l'Occident de l'Europe.

Ces sociétés, à grands pouvoirs publics centralisés, sont plus portées à s'organiser pour les compétitions internationales que pour les luttes du travail ; elles subordonnent les intérêts de la paix à ceux de la guerre.

Au contraire, l'armée de volontaire est la forme militaire naturelle des sociétés à formation particulariste, c'est-à-dire des sociétés qui font prédominer le particulier sur l'État. Ces sociétés, à pouvoirs publics réduits et décentralisés, sont plus portées à s'organiser pour les luttes du travail que pour les compétitions internationales : elles subordonnent les intérêts de la guerre à ceux de la paix.

C'est vers ce type social que le monde évolue actuellement : il constitue le type de l'avenir. Tous nos efforts doivent donc tendre à marcher dans le sens d'une évolution qui est fatale, et qui ne doit pas se faire sans nous et contre nous.

La combinaison des deux systèmes militaires, telle que nous la proposons, est donc naturellement indiquée pour nous orienter graduellement dans le sens

de cette évolution : elle nous permet, grâce au service général d'un an, de continuer à faire face aux peuples du vieux système militaire, qui mettent sous les armes la nation entière ; d'autre part, elle nous permet, grâce à l'armée de volontaires, de réduire au minimum le temps de service et de nous acheminer ainsi vers le type militaire des sociétés les plus progressistes.

Je ne crois pas me tromper en disant que c'est bien là la seule solution scientifique.

Cette solution nous est d'ailleurs nettement indiquée par un fait qui vient de se produire récemment et sur lequel j'appelle toute votre attention.

On sait que les États-Unis n'ont, en temps de paix, qu'une armée de volontaires, composée seulement de 26.000 hommes. Or, dans la récente guerre contre l'Espagne, ils ont, avec une rapidité foudroyante, improvisé et mis sur pied une armée nombreuse, bien exercée et bien encadrée, qui a fait face victorieusement aux nécessités de la guerre. Et remarquez bien que leur armée régulière est infiniment plus réduite que celle que nous demandons et qu'ils n'avaient pas, ainsi que nous le demandons également, le service général d'un an.

Mais ils avaient, — et nous pourrions en dire autant de l'Angleterre qui n'a, elle aussi, qu'une armée de volontaires, — ils avaient un peuple entier formé, dès l'École et par l'École, à l'activité physique, à l'énergie morale, à la discipline, à l'endurance, à

la vie en plein air, habitué à tous les sports et les pratiquant quotidiennement.

Le cricket et le football, par exemple, sont de vraies écoles d'entraînement à la vie militaire.

Écoutez ce qu'écrivait récemment à ce sujet un de nos compatriotes, M. Minssen, agrégé de l'Université et professeur de français au Collège de Harrow.

« Le cricket et le football ne sont pas destinés seulement à développer les poumons et les muscles. Le but est plus élevé; ils font l'éducation de la volonté. Un élève apprend à obéir et plus tard à commander. Le capitaine punit un élève qui s'absente sans sa permission ou celle d'un professeur. Si un élève est récalcitrant ou incapable, on le relègue dans une équipe inférieure. Les bons joueurs sont aussi honorés que les bons latinistes. Le meilleur n'est pas toujours un joueur brillant; c'est celui qui est le plus utile à son équipe, celui qui, au lieu de risquer de manquer lui-même un beau coup, donne à un camarade l'occasion de jouer à coup sûr. Le jeu, ainsi compris, est la meilleure école de discipline morale. On le considère comme aussi important que le travail intellectuel. Un exemple prouvera la valeur qu'on lui attribue. Il y a quatre ans, une souscription ouverte parmi les professeurs, les élèves et les anciens élèves de Harrow, pour agrandir les champs de football, a produit 20,000 livres (500,000 fr.). Elle n'est restée ouverte que quinze jours; dès le troisième jour, la moitié de la somme était encaissée.

On n'en fait pas plus pour la bibliothèque (1). » — Mais on en fait autant. Notez en effet que les écoles anglaises ne vivent pas sur le budget, mais uniquement sur les ressources libéralement, je dirai même royalement fournies par l'initiative privée.

La puissance militaire, en apparence nulle, mais en réalité formidable de la race anglo-saxonne, repose précisément sur l'École — et c'est là que je voulais en venir — elle réside précisément dans l'Éducation, dans cette éducation qui fait avant tout des hommes, des hommes bien armés à la fois pour les luttes de la vie et pour les luttes des champs de bataille.

Les hommes que formera l'éducation nouvelle n'auront pas besoin de trois ans de caserne pour être des soldats obéissants, entraînés et bien exercés, parce que la vie sédentaire et claustrale de l'école actuelle ne les aura pas anémiés d'avance et n'en aura pas fait des révoltés.

Voilà comment cette éducation est encore la meilleure solution aux questions que se pose avec angoisse notre patriotisme.

Mais en attendant que cette éducation ait créé l'homme nouveau, nous avons quelque chose à faire nous-mêmes, et quelque chose d'urgent.

Les Chinois — ils ne sont pas toujours si sots que je l'ai dit plus haut — ont un proverbe que je sou mets à vos méditations : « Si chacun balayait devant

(1) *Revue mensuelle du Touring-Club de France.* — Janvier 1899, p. 5.

sa porte les rues seraient propres. » Au lieu d'accomplir cet acte si simple et si efficace, nous perdons notre temps à donner au voisin des coups de poings et des coups de pied, en lui criant de balayer devant sa porte. Naturellement, il se garde bien de le faire, étant fort occupé, de son côté, à taper sur le voisin.

Et voilà pourquoi les immondices s'accablent autour de nous.

Que l'État et que les hommes politiques balayent devant leur porte!

Que le Clergé, que tous les clergés balayent devant leur porte!

Que l'Armée balaye devant sa porte!

Que la Magistrature balaye devant sa porte!

Que les fonctionnaires, oui, que les fonctionnaires eux-mêmes, balayent devant leur porte!

Nous tous, qui que nous soyons et quoi que nous fassions, balayons aussi devant notre porte.

Et alors nous verrons disparaître les immondices, comme par enchantement.

VI

Le jour où l'éducation nouvelle, répandue, propagée sur tous les points du territoire, aura donné les résultats qu'elle porte en elle, ce jour-là, Messieurs, c'est nous qui serons supérieurs aux Anglo-Saxons.

Nous leur serons supérieurs, parce que nous nous serons assimilés leur force sociale, sans avoir perdu

nos qualités françaises, nos qualités latines. Elles sont trop profondément enracinées en nous, et depuis trop de siècles, pour que nous puissions avoir la moindre crainte à ce sujet. Elles tiennent solidement.

A nous Français, à nous latins, l'aptitude incomparable à la généralisation, l'esprit de méthode et la clarté de l'esprit, l'éloquence chaude et convaincante. A nous la gloire de donner à une idée la forme la plus claire et la plus saisissante, de la vulgariser, de la rendre compréhensible pour les intelligences plus lourdes que n'a pas touché l'esprit latin ou l'esprit grec, de la jeter à travers le monde, quelquefois il est vrai comme une torche, mais souvent aussi comme un flambeau.

Il y a une forme de patriotisme qui consiste à s'admirer soi-même et à sombrer en se drapant, à la façon espagnole; c'est la mauvaise forme.

Il y a une autre forme, — c'est la bonne, — qui consiste à emprunter aux autres ce qu'ils ont de meilleur et à devenir ainsi supérieurs à eux.

Mais il ne faut pas être égoïste, — c'est un très vilain défaut — il faut savoir pratiquer le libre échange des qualités.

Si nous essayons de nous assimiler celles de la race anglo-saxonne, nous devons aussi tenir à honneur de lui communiquer les nôtres, quand ce ne serait que pour ne pas être en reste avec elle.

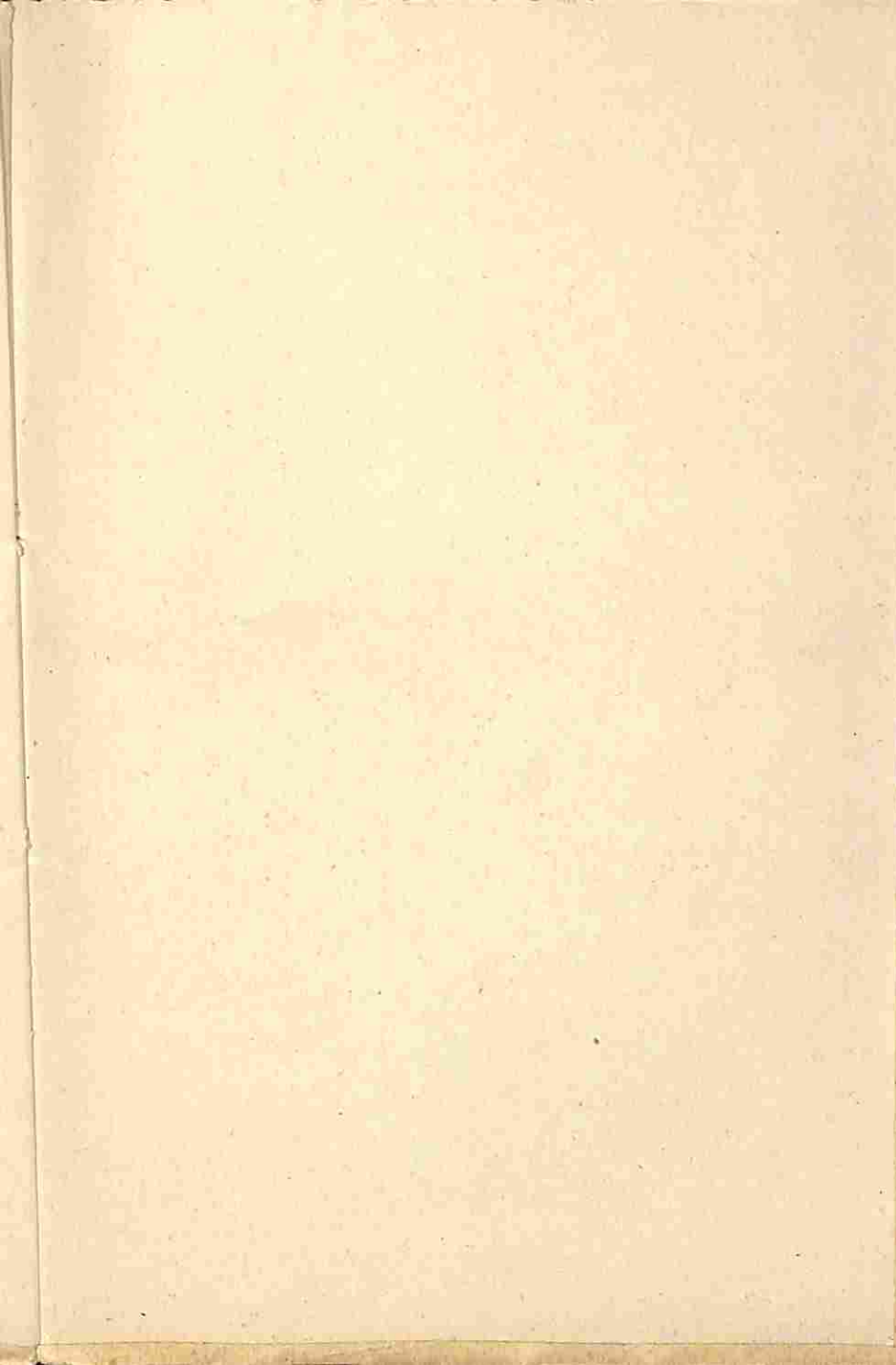
Actuellement, beaucoup de jeunes Anglo-Saxons, d'Angleterre ou d'Amérique, vont, à la fin de leurs

études, faire un séjour dans les Universités allemandes. Je crois qu'ils se trompent de route et qu'il faut les en avertir charitablement.

Ce n'est pas l'esprit allemand, c'est l'esprit français, qui est, si je puis ainsi dire, complémentaire de l'esprit anglo-saxon ; c'est nous qui possédons les qualités qui manquent à ce dernier, et que je viens d'énumérer ; les Allemands, — qui ont certainement leurs qualités, — n'ont pas du moins celles dont la race anglo-saxonne pourrait surtout faire son profit.

Par ces considérations, j'ai voulu, Messieurs, vous faire entendre que la supériorité n'est point un monopole et que, si nous le voulons, le monde sera obligé de reconnaître et de proclamer un jour la supériorité des Français.







TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET C^{le}. — MESSIL (EURE).